

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.  
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société  
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative  
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 146 (1966)

**Vereinsnachrichten:** Schweizerisches Komitee der Internationalen Union für reine und angewandte Physik

**Autor:** Huber, P.

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

(tous dans la catégorie avec 2 délégués); changements de catégorie: Allemagne fédérale et Suède (6 délégués comme jusqu'à présent, mais cotisation portée à \$ 5000.—); Danemark (passe de la catégorie à 4 délégués à celle à 6 délégués, avec une cotisation de \$ 2600.—).

- 4<sup>o</sup> Le comité sur l'enseignement de la chimie a présenté un rapport fort intéressant; comme action immédiate, il propose la création de cours de perfectionnement (retraining of teachers) pour enseignants au niveau préuniversitaire, qui auraient lieu tous les 5 à 7 ans; il fournira son concours à la préparation de l'Annuaire de l'enseignement de la chimie, que l'UNESCO se propose de publier; financé par l'IUPAC à raison de \$ 7200.— par an, le comité compte recevoir de l'UNESCO une contribution supplémentaire de \$ 3000.—, ce qui lui permettra de continuer son travail.
- 5<sup>o</sup> Le conseil a précisé les conditions dans lesquelles l'Union peut accorder son patronage à des manifestations organisées en dehors de l'Union.
- 6<sup>o</sup> Futures manifestations générales de l'IUPAC: la XXIV<sup>e</sup> Conférence et le XXI<sup>e</sup> Congrès international de chimie auront lieu, sur l'invitation de l'Académie tchécoslovaque des sciences et de la Société tchécoslovaque de chimie, à Prague, en été ou automne 1967; parmi les domaines auxquels sera consacré le Congrès figureraient aussi la chimie organique, à laquelle le Congrès de cette année à Moscou n'avait pas réservé de place. Pour le XXII<sup>e</sup> Congrès, qui aura lieu en 1969, Canberra (Australie) est envisagée comme lieu de réunion.
- 7<sup>o</sup> Situation financière de l'Union: Par suite de l'extension constante de l'activité de l'Union, cette situation reste toujours tendue malgré l'apport croissant de cotisations des membres (augmentation de leur nombre, passages dans des catégories à cotisations plus élevées) et l'Union tâche d'obtenir un appui financier direct de l'industrie chimique par la création d'une catégorie de «membres associés» ouverte aux maisons industrielles ou commerciales s'occupant de chimie. A titre de remarque personnelle, le soussigné constate que, dans ce domaine, la Suisse occupe une place très honorable (signalée d'ailleurs à la Conférence) du fait que l'industrie suisse assume pratiquement tous les frais (salaires, etc.) du secrétariat.

Le président: *E. Cherbuliez*

**Schweizerisches Komitee der Internationalen Union**

**für reine und angewandte Physik**

**(IUPAP International Union of Pure and Applied Physics)**

1966 findet in Basel die XII. Generalversammlung der Internationalen Union für reine und angewandte Physik statt. Die Vorbereitungsarbeiten werden von einem Komitee, das der Unterzeichnete präsidiert, geleitet.

Der Präsident: Prof. Dr. *P. Huber*